

9 décembre 2024

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE  
MRC DE MÉKINAC**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
9 DÉCEMBRE 2024 À 17H00  
ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Prévisions budgétaires 2025.
3. Adoption des prévisions budgétaires 2025.
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.
5. Période de questions portant exclusivement sur le budget.
6. Levée de l'assemblée.

*Julie Francoeur*

Julie Francoeur, directrice générale, greffière-trésorière

9 décembre 2024

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le neuvième jour de décembre de l'an 2024, à 17h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville (salle de la Fadoq).

Était présente Madame la conseillère Suzanne Tessier, Messieurs les conseillers, Denis Bordeleau, Normand Cossette, Jean-Paul Lerat, Roman Pokorski et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Les avis publics pour la tenue de cette séance ont été affichés dans les délais prescrits.

2 contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 17h00.

2024-12-259

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le Maire. **Adopté**

**Adoption des prévisions budgétaires 2025**

<b>PROJET DE PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025</b>			
<b>REVENUS</b>		<b>DÉPENSES</b>	
Taxes foncières générales	626 594 \$	Législation	83 199 \$
Taxe Sûreté du Québec	106 208 \$	Gestion fin. et administrative	457 150 \$
Taxes Régie des Incendies	114 203 \$	Grefe	10 000 \$
Taxe voirie locale	635 731 \$	Évaluation	50 845 \$
Taxe Route Bureau financement	11 420 \$	Service SQ	105 749 \$
Taxe roulettes	1 200 \$	Protection incendie	150 227 \$
Entretien aqueduc	31 606 \$	Voirie municipale	533 205 \$
Entretien assainissement, égout	26 004 \$	Contrat de neige	215 225 \$
Vidange fosse septique	59 160 \$	Éclairage de rues	28 329 \$
Taxes récupération	22 968 \$	Signalisation	4 000 \$
Taxe ordures	62 503 \$	CTAM	3 548 \$
Taxe enfouissement	52 428 \$	Transport MRC - Quote-part	1 824 \$
Taxe matières organiques	55 546 \$	Entretien aqueduc	31 605 \$
Compensation gouv. Québec	14 072 \$	Entretien assainissement	26 000 \$
Location de salle	16 747 \$	Vidange fosse septique	59 160 \$
Location centre multifonctionnel	2 000 \$	Ordures, enfouis, admin. Enercycle	114 745 \$
Licence, permis	1 830 \$	Récupération	22 904 \$
Mutations immobilières	30 000 \$	Matières organiques et bacs bruns	55 519 \$
Intérêts, banque placement	5 000 \$	SPA Mauricie	4 000 \$
Arrérage taxes (intérêts)	3 000 \$	Participation OMH	10 000 \$
Arrérage taxes (pénalité)	1 500 \$	Aménagement urbanisme	95 451 \$
Divers	5 981 \$	Loisirs	68 500 \$
Subvention voirie député	15 000 \$	Bibliothèque	10 802 \$
Subvention voirie	175 491 \$	Culture	2 793 \$
Contraventions SQ	500 \$	Frais de caisse	4 000 \$
Appropriation du surplus accumulé	20 000 \$	Immobilisation	20 000 \$
Appropriation fonds élections 2025	6 000 \$	Caisse populaire (achat immeuble)	9 000 \$
Ristournes matières résiduelles	2 000 \$	Route Bureau	30 495 \$
Subvention MTQ route Bureau	19 659 \$		
Partage croissance d'un point de TVQ	74 950 \$		
Agence de santé	3 800 \$		
Tour Telus	5 174 \$		
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>2 208 275 \$</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>2 208 275 \$</b>

Il est proposé par Monsieur le conseiller Roman Pokorski

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adopte les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2025. **Adopté**

**Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027**

CONSIDÉRANT que le programme triennal contient la liste des projets d'immobilisations révisés à venir suivant les orientations du conseil pour les années 2025, 2026 et 2027;

CONSIDÉRANT que des discussions ont été faites sur les chiffres présentés;

CONSIDÉRANT que les projets sont conditionnels à l'obtention de financement (subvention, règlement d'emprunt, affectation de fonds);

<b>Projet</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>Financement</b>
Réparation asphalte sur divers secteurs	125 000 \$	125 000 \$	125 000 \$	Fonds d'administration.
Remplacement panneaux électriques	40 000 \$			Fonds d'administration.

***Rénovation vieille caserne		25 000 \$		Programme d'aide Ministère de la Culture.
***Asphaltage et drainage en partie des rues : Antonio Magnan, Baillargeon et Industrielle	1 200 000 \$			TECQ. Règlement d'emprunt.
***Étude, plans et devis pour mise au norme station de pompage eau potable et eau usée	65 000 \$		50 000 \$	TECQ ET PRIMEAU.
***Parc Riverain		20 000 \$		Fonds d'action québécois pour le développement durable.
<b>Les projets suivants proviennent du plan d'intervention en infrastructures routières locales</b>				
***Rapiéçage et ponceaux rang Sud-Est	125 000 \$	2 000 000 \$		Programme d'aide à la voirie locale. Règlement d'emprunt.
*** Ponceaux rang St-Joseph		150 000 \$		Programme d'aide à la voirie locale. Règlement d'emprunt.
***Asphaltage rue du Moulin		250 000 \$		Programme d'aide à la voirie locale. Règlement d'emprunt.
***Asphaltage rang St-Joseph			3 300 000 \$	Programme d'aide à la voirie locale. Règlement d'emprunt.
***Ponceau Lac Pierre-Paul			150 000 \$	Programme d'aide à la voirie locale. Règlement emprunt
***Maintenance ponceau rang St-Pie			20 000 \$	Programme d'aide à la voirie locale Règlement d'emprunt.
<b>Total</b>	<b><u>1 555 000\$</u></b>	<b><u>2 570 000 \$</u></b>	<b><u>3 645 000 \$</u></b>	

\*\*\* Prendre note que tous les projets accompagnés d'un astérisque sont conditionnels à l'octroi d'une subvention provinciale et/ou fédérale pour être réalisés.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que le conseil municipal de la Municipalité de St-Adelphe adopte tel que conçu, élaboré et rédigé, le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de St-Adelphe tel que présenté, pour les années 2025-2026-2027 représentant des investissements potentiels de 7 770 000\$ dont les investissements prévus pour l'année 2025 sont de l'ordre de 1 555 000\$ dont les sources de financements sont confirmées.

Que le programme triennal soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme s'il était ici au long reproduit. Que le conseil municipal de la Municipalité de St-Adelphe autorise monsieur Paul Labranche, maire et madame Julie Francoeur, greffière trésorière, à signer pour et au nom

de la Municipalité de St-Adelphe les documents afférents aux fins de l'exécution de la présente résolution.

**Adopté**

PÉRIODE DE QUESTIONS

Début : 17h06

Fin : 17h15

2024-12-262

**Levée de l'assemblée à 17h15**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat que la séance soit levée.

\_\_\_\_\_  
Paul Labranche, maire

\_\_\_\_\_  
Julie Francoeur, directrice générale

\*\*\*\*\*